

#1 Une collaboration avec les pouvoirs publics

La LFDA participe depuis ses débuts à diverses instances ministérielles et a pu contribuer à l'élaboration de plusieurs de ces textes. Par ailleurs, afin d'encourager les progrès du droit en faveur de l'animal, la LFDA a créé un Prix de Droit biennal destiné aux professionnels du droit agissant en ce sens (juristes, avocats...).

Une meilleure reconnaissance du droit animal en tant que véritable discipline juridique permettra une meilleure application des textes déjà existants et encore trop souvent ignorés.